

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 avril 2012

Service instructeur
Délégation à l'Action Territorialisée

N° CP-2012-4-5-1

Service consulté

**CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS AUX BATIMENTS COMMUNAUX
ET EDIFICES CULTUELS
PREMIERE PROGRAMMATION POUR 2012**

Résumé : Programmation des aides à attribuer au titre du programme 2012 des bâtiments communaux et édifices culturels pour un montant de 978 049 €

Lors de sa séance budgétaire du 7 décembre 2011, l'Assemblée Départementale a donné délégation à la Commission Permanente (rapport n° CG-2011-5-5-1) pour programmer, au titre de l'exercice 2012, les dossiers éligibles dans les rubriques susvisées et ce, pour un montant maximum d'Autorisations de Programme de 1 000 000 € (opérations relevant du Guide des Aides Départementales) et 30 000 € (opérations relevant des Contrats de Territoire de Vie).

Vous trouverez ci-joint la liste des dossiers qui ont été complétés par la production des ordres de service ou des factures correspondants par les différents maîtres d'ouvrage depuis notre réunion du 25 novembre 2011.

Il vous est demandé de programmer définitivement, au titre de l'exercice 2012, les opérations récapitulées en annexe, à hauteur de :

- 698 486 € pour les bâtiments communaux (11 opérations en annexe 1) ;
- 274 563 € pour les édifices culturels (6 opérations en annexe 2) ;
- 5 000 € pour les presbytères (1 opération en annexe 3).

Les crédits nécessaires sont à prélever sur le programme F 234 – Chapitre 204 – Fonction 312 – Nature 204142 (pour les opérations communales) et Nature 204182 (pour les établissements publics).

Je vous rappelle que les crédits inscrits au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 1 409 000 € (opérations relevant du Guide des Aides) et 503 000 € (opérations relevant des Contrats de Territoire de Vie).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and 'n' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

BCC04048	SAINT-LOUIS Construction de locaux techniques Montant du projet : 380 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 20 000,00 €	156 000,00	20%	31 200,00
BCC03838	SPECHBACH-LE-HAUT Extension et restructuration de la mairie	239 573,00	27%	64 685,00
Total				698 486,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 AVRIL 2012

**Lieux de cultes
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ECU03748	CONSISTOIRE ISRAELITE DU HAUT RHIN COLMAR Réfection extérieure de la Synagogue de MULHOUSE Montant du projet : 734 737,00 € Cofinancement : MULHOUSE : 108 760,00 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 100 000,00 €	430 000,00	20%	86 000,00
ECU03761	CONSISTOIRE ISRAELITE DU HAUT RHIN COLMAR Réfection de la charpente de la Synagogue de MULHOUSE	101 498,00	20%	20 300,00
ECU03755	HELFRANTZKIRCH Réfection extérieure de l'église St-Barthélemy	323 298,00	30%	96 989,00
ECU03751	PFAFFENHEIM Remplacement de la couverture de l'église St-Martin	130 797,00	21%	27 467,00
ECU03705	SAINT-LOUIS Réfection du clocher de l'église St-Charles	124 000,00	20%	24 800,00
ECU03712	WILDENSTEIN Réfection de la toiture de l'église	48 737,00	39%	19 007,00
			Total	274 563,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 AVRIL 2012**Presbytères
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PRE03192	MOOSCH Aménagement de locaux paroissiaux au presbytère	35 714,00	14%	5 000,00
			Total	5 000,00